

Les libéralismes aujourd'hui

Introduction

A partir des **années trente**, avec des perspectives très diverses, de nouvelles formes de libéralisme sont pensées en mettant, partiellement au moins, en cause le libéralisme du XIXe.

Dans un premier groupe, ceux qui prennent en compte les **conséquences** de la mise en oeuvre du **libéralisme réel** : d'un côté, « Le libéralisme critique de Keynes » (école de Cambridge) ; de l'autre, « L'ordolibéralisme » de l'école de Fribourg.

Pour John Maynard **Keynes** (1883-1946), les effets réels de la **coordination par le marché** rendent une nouvelle forme d'intervention de l'Etat nécessaire. Jusque dans les années 70, la nouvelle orthodoxie économique, qui en est issue, admet cette forme d'intervention (l'Etat acteur de l'économie) comme un élément essentiel visant à « socialiser » le système, c'est-à-dire le canaliser et en limiter les excès : le capitalisme prend alors un autre visage.

Pour les **ordolibéralistes**, les effets réels de la coordination par le marché résultent du défaut de **concurrence**. Comme la concurrence n'est pas spontanée, il faut que l'Etat intervienne pour donner un cadre au système et organiser la concurrence, c'est-à-dire la mettre en oeuvre, la favoriser, y veiller... l'établir.

Dans une seconde perspective, Friedrich Von Hayek (1899-1992) s'attaque, notamment par le biais de la société du Mont-Pèlerin au « libéralisme constructiviste », adossé au modèle de la **concurrence pure et parfaite**.

Dans un dernier groupe, alentour des années 50, à la suite de Milton Friedman, l'ultralibéralisme de l'école de Chicago s'affirme dans l'oubli des **conséquences** de la mise en oeuvre du **libéralisme réel**, en reprenant, voire en renforçant (rationalité des agents), la doctrine du XIXe.

Les **débats** s'articulent autour du *laissez-faire* et de la *rationalité*. Aujourd'hui, la superposition des libéralismes économiques engendre la confusion, éclairer le paysage dominé par l'ultralibéralisme paraît donc nécessaire.

1. L'ordolibéralisme allemand

1.1. Origines de l'ordolibéralisme

A partir de 1932, Walter Eucken (1891-1950) et ses collègues (économistes, juristes, philosophes et sociologues) de l'université de Fribourg commencent à élaborer l'ordolibéralisme. Sous l'influence de **Keynes**, et comme lui, ces auteurs constatent l'imperfection et l'inefficacité des marchés au niveau macroéconomique et en déduisent le rôle des pouvoirs publics dans l'économie. Ils proposent une **idéologie du modèle économique allemand**. Le mot « **ordo** », emprunté à Augustin, a une double signification. D'une part, il s'agit d'une **position philosophique**, qui rejette les matérialismes hédoniste des libéraux et évolutionniste des marxistes et qui renvoie à un ordre social idéal établi sur les valeurs fondamentales de l'homme, la tradition chrétienne ainsi que la philosophie idéaliste allemande. D'autre part, il exprime un **projet de société** qui doit à la fois être digne de l'homme (exigences morales : liberté, égalité et stabilité) et efficace (satisfaction des besoins matériels).

1.2. Une concurrence « construite » dans un libéralisme cadré

Pour l'ordolibéralisme (*Ordnungstheorie*), il est **possible et nécessaire d'organiser l'économie** en fonction d'un **modèle** consciemment **choisi** et scientifiquement **défini**. Cet ordre doit reposer sur une **constitution économique** (*Wirtschaftsverfassung*) complétée par des **principes constituants** (*konstituierenden Prinzipien*) établis par des **spécialistes** de l'économie : liberté économique, propriété privée (exigence du système), liberté des contrats, libre accès au marché, libre concurrence, stabilités de la monnaie et de la politique économique, maintien de l'équilibre budgétaire, solidarité sociale envers les exclus du système de production ou les catégories les plus démunies de la population.

Il définit précisément les **conditions de l'action des pouvoirs publics** : d'un côté, le **cadre**, c'est-à-dire tout ce qui constitue l'environnement de l'activité économique (Ordre juridique, démographie, enseignement ...) sur lequel les pouvoirs publics peuvent et doivent intervenir dans une action **ordonnatrice** (*Ordnungspolitik*), de l'autre, le **processus** (*Prozesspolitik*) qui concerne l'activité économique elle-même laissée au marché où les interventions faussant la concurrence, particulièrement dangereuses, doivent rester limitées et se contenter, dans une action régulatrice, d'éliminer les obstacles au fonctionnement normal du marché.

1.3. Niveaux d'interventions et comités d'experts

Défiance à l'encontre de l'Etat : Afin d'éviter que la politique et l'intervention publique économiques soient aux seuls mains du gouvernement central, les ordolibéraux préconisent des **échelons** institutionnels non

seulement supra (union européenne) et infra nationaux (régions) mais encore sectoriels ; d'intégrer des instituts indépendants de recherche économique (quatrième pouvoir), chargés de conseiller le gouvernement.

En ce qui concerne la conception et l'application de politiques économiques, les ordolibéraux s'opposent donc à une « **souveraineté nationale exclusive** ».

1.4. Ordolibéralisme & « économie sociale de marché »

L'économie sociale de marché se propose de réaliser la synthèse entre la liberté économique et la justice sociale. Ainsi l'État doit, au nom de l'une, mettre en œuvre une politique de concurrence ; au nom de l'autre, lutter contre les inégalités engendrées par le système économique et mener une politique sociale.

L'ordolibéralisme est la **référence intellectuelle**, le modèle, popularisé et annoncé sous l'expression économie sociale de marché (marché, opérateur du progrès social grâce au pilotage du consommateur) et dont le **système économique et social** effectivement réalisé en Allemagne représente en partie seulement l'application pratique.

1.5. Ordolibéralisme & construction européenne

Deux paradoxes : d'une part, la rédaction d'un traité de Rome, très libéral, rédigé au cœur d'une époque très keynésienne et, d'autre part, la non application de la norme juridique européenne pendant trente ans.

Finalement, en ayant l'ordolibéralisme à l'esprit, ni la troisième partie « **économique** » du TCE (constitution économique incluse dans la constitution politique) ni l'utilisation de l'expression « **économie sociale de marché hautement compétitive** » ne paraissent surprenantes.

2. Diversité des hétérodoxies autrichiennes : la rationalité relativisée

2.1. « Le libéralisme dynamique » : entrepreneur & innovation

Comme Keynes, dont il est le contemporain, Joseph Aloïs Schumpeter (1883-1952) ne se limite pas à la seule économie dans son étude du capitalisme, en particulier sa dynamique (innovation), ses irrégularités (cycles), sa fin. Pour lui, l'**entrepreneur** (au sens propre), ambitieux, énergique, intelligent, souvent non conformiste, joue un rôle central, mais ce n'est pas un agent rationnel qui calcule des coûts et des bénéfices ; au contraire, il est impulsif et égocentrique. Par ailleurs, la rente issue du monopole se justifie car elle récompense l'innovation, le monopole (inévitables pour une société qui souhaite le changement technique) n'empêche pas la concurrence (marché contestable & libre entrée). Schumpeter bouscule l'hypothèse de rationalité des agents puisque le comportement non rationnel de l'entrepreneur est essentiel dans l'innovation et bénéfique à la dynamique du système.

2.2. Les « nouveaux autrichiens » : de la Praxéologie à la catallaxie via le Mont-Pèlerin

Dans les années trente, les **nouveaux autrichiens** (*New Austrians*), Friederich Von Hayek (1899-1992), prix en l'honneur de Nobel 1974, et Ludwig Von Mises (1881-1973), son collègue et aîné, formulent leur théorie des marchés en s'opposant à tous les libéraux du siècle précédent car, pour eux, les marchés ne sont jamais en équilibre. La seule chose importante est que l'**accès au marché soit libre**, de sorte que le monopoleur doit toujours s'attendre à des concurrents potentiels (marché contestable & libre entrée).

Pour Mises, il faut étudier les phénomènes économiques au niveau de l'individu (individualisme méthodologique) dont il prétend appréhender les actions au moyen de la **praxéologie** dont l'objet est l'étude des **moyens** non des fins. Le succès de l'entrepreneur dépend de l'exactitude de ses prévisions.

Pour Hayek, les **ordres spontanés**, notamment le marché, le droit..... sont le résultat de l'action humaine, mais n'ont pas été consciemment construits, planifiés, ne résultent pas d'un dessein humain mais de l'**évolution** par un processus de sélection. Le **marché** est à l'**origine même de la civilisation**, parce que c'est le **dispositif** qui permet de **trier** les plus performantes des activités et des initiatives de tous les acteurs économiques.

La supériorité attribuée à la régulation marchande ne se fonde donc plus sur la **rationalité** des acteurs.... mais sur la question de la **circulation de l'information** et de la **capacité à effectuer le tri** des actions, quelles qu'elles soient, engendrées par la *laisser-faire*. A la limite, l'économie disparaît au profit d'une théorie de l'action, praxéologie (Mises), qui trouve son application dans la catallaxie (Hayek), c'est-à-dire dans un ordre des choses.

3. Les « nouveaux libéraux » des Etats-Unis : le retour de la rationalité

3.1. Ecole Monétariste

Pour Milton Friedman (1912-2006) de l'école de Chicago, prix en l'honneur de Nobel 1976, le marché est le

mécanisme qui permet d'assurer la **plus grande liberté possible à chacun**.

En rendant populaire la notion de « *chômage naturel* », au-dessous duquel on ne pourrait pas descendre durablement, il relativise la responsabilité l'Etat en matière d'emploi. Par ailleurs, il s'oppose au salaire minimum et préconise de « flexibiliser » le marché du travail. Ses conceptions monétaristes sont traduites dans des politiques monétaires concrètes ; en Europe, en conformité avec les vues des ordolibéraux (Bundesbank, BCE). Une seule règle : la croissance modérée, à un rythme stable, de la masse monétaire. Le gouvernement ne doit pas agir sur l'économie car les politiques fiscales, monétaires et de gestion de la conjoncture sont inefficaces. La **liberté économique** se place au **premier rang**. Elle est la condition de la liberté politique.

3.2. Ecole des « droits de la propriété »

Même si l'**intérêt privé** et l'**intérêt général** ne sont **pas identiques ou convergents** (externalités), le Marché peut régler la discordance éventuelle mieux (moins aveugle et arbitraire) que ne le ferait l'Etat. La théorie des **droits de propriété** (Alchian, Barzel, Coase) explique que, dans ce cas, des droits de propriété définis et garantis conduisent à la meilleure situation pour la société. Ce mode d'analyse peut s'appliquer au cas de l'esclavage, au génome humain (brevet) et à l'air pur. Ronald Coase (prix en l'honneur de Nobel, 1991), propose d'organiser un marché des « droits à polluer », où tous les détenteurs de droits de propriété sur l'air (ceux qui respirent de l'air) seraient en concurrence pour vendre une autorisation de polluer : le prix que les pollueurs devraient payer ne dépendrait plus alors d'un monopole (Etat) seul à même de fixer les tarifs, mais résulterait d'un arbitrage coût-inconvénient (“vrai” dommage subi) opéré par des millions d'usagers de l'air. Au-delà de la pertinence générale de l'approche « droits de propriétés » (externalités positives), à Kyoto, ils concernent des “**biens**” jusqu'alors **gratuits** ou **non appropriables** : l'eau, l'air, la nature, la biodiversité... (marchandisation et exclusions croissantes).

3.3. Théorie du « Capital humain ».

Pour Gary **Becker** (1930), école de Chicago, prix en l'honneur de Nobel 1992, toutes les **décisions humaines** peuvent être analysées en termes de comportement rationnel et de Marché, lequel permet à chacun de prendre les décisions maximisant son intérêt : l'éducation, la famille, le mariage, le nombre d'enfants, les partis politiques, la délinquance, le crime... sont des résultats d'un calcul coût-avantage. Cette conception de l'**individu-entreprise** s'étend à tous les domaines de la vie et ramène toutes les valeurs, même incommensurables, à de purs calculs individuels **coûts-avantages** s'agrégeant en offre et demande : toute l'activité humaine peut être ramenée à un dénominateur commun. Cette approche renforce et étend l'hypothèse de la **rationalité** de l'individu.

3.4. Ecole des anticipations rationnelles

Avec la théorie des anticipations rationnelles dont le tenant le plus connu est Robert Lucas (prix en l'honneur de Nobel, 1995), les agents anticipent la réalité aussi bien que le modèle (parfait) et créent donc la **réalité** à l'image du **modèle**. L'avenir va donc se conformer au modèle. Pour influencer le cycle économique, il faut surprendre les marchés ; mais comme, en pratique, il est difficile de tromper les agents présents sur les marchés qui savent comment fonctionne l'économie, toute **politique économique** des pouvoirs publics est **inefficace**. Il faut donc juste définir des **règles** du jeu **stables et prévisibles** : meilleure politique économique pas de politique économique.

3.5. Economistes de l'offre et du « public choice »

Pour les **économistes de l'offre** (Georges Gilder, Arthur Laffer) qui adhèrent à la DEL (Say, loi des débouchés), les individus ont toujours un comportement rationnel, les interventions de l'Etat sont nocives et il faut limiter les impôts et les dépenses publiques, la réglementation et les contraintes. Pour ceux de l'**école du public choice**, (James Buchanan, prix en l'honneur de Nobel 1986) l'imperfection des marchés n'implique pas nécessairement l'intervention de l'Etat et les choix politiques des individus résultent d'un calcul coût-avantage.

Conclusion

Si les libéraux utilitaristes, keynésiens et plus généralement critiques n'ont pas disparus, l'influence des ultralibéraux (ordolibéraux, nouveaux autrichiens et nouveaux libéraux) les a fait passer au second plan.

Pour ces derniers, le libre fonctionnement du marché est le plus souhaitable pour la société. **L'Etat ne doit pas intervenir** sauf pour étendre et, pour certains, organiser, le Marché. Seule la question de la **rationalité** divise. S'il n'existe **pas une valeur première**, pour les ordolibéraux, des finalités sont avancées (société digne de l'homme et efficace), pour les autres, il n'y en a pas, ou plus exactement la **fin** se confond avec le **moyen** : liberté économique ou intérêt individuel. A ce stade, la question de la compatibilité avec la démocratie s'impose !